



SNICAC · SNNA · SNPACM 

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2011
COMITÉ TECHNIQUE DE LA DSAC**



Humanisme
Indépendance
Solidarité
Professionalisme

VOTEZ



du 18 au 20 octobre 2011



Les élections professionnelles qui se dérouleront du 18 au 20 octobre 2011 recomposeront le paysage syndical de la DGAC. Cette situation doit conduire chacun d'entre nous à choisir par son vote une organisation syndicale en mesure de le représenter ainsi que l'ensemble des personnels et qui ait la capacité de s'impliquer de façon transverse dans tous les sujets qui concernent la DGAC et les personnels.

Faire progresser les aspects sociaux au sein de la DGAC et assurer le maintien des acquis passe par l'élection de représentants motivés, solidaires, et largement représentatifs de l'ensemble des corps.

De fait FORCE OUVRIÈRE, forte de ses 3 branches que sont le SNICAC, le SNNA et le SNPACM, est une organisation présente à tous les niveaux statutaires et professionnels de la DGAC.

FORCE OUVRIÈRE réaffirme son attachement à l'unité de la DGAC et veillera :

- au maintien du statut de fonctionnaire de l'État pour les personnels ;
- à l'autonomie financière par l'affectation au budget annexe des redevances et de la totalité du produit de la taxe aviation civile ;
- à une gestion autonome et unifiée des ressources humaines ;
- au maintien de la mobilité entre tous les services et entités où exercent les personnels de la DGAC.

FORCE OUVRIÈRE a participé à la mise en place du service à compétence nationale DCS devenu DSAC, forte de près de 1 300 agents, issus principalement des corps de la DGAC et de l'équipement. FORCE OUVRIÈRE a conduit son action avec la volonté de voir tous les personnels respectés, dans l'évolution de leurs postes, de leurs métiers, de leurs missions, qu'ils soient en charge d'actions de surveillance où qu'ils œuvrent dans les domaines régaliens ou développement durable.

Notre action au sein de la DSAC est guidée par des principes fondamentaux que FORCE OUVRIÈRE s'attachera naturellement à promouvoir :

- **maintien de l'ensemble des missions exercées dans le cadre de la fonction publique d'Etat ;**
- **pas de fermetures de services basées uniquement sur des aspects purement comptables ;**
- **pas de mobilité forcée en cas de réorganisation ;**
- **recherche constante d'harmonisation des outils et des méthodes de travail.**

FORCE OUVRIÈRE revendique :

- **la mise en œuvre de la surveillance du FABEC dans le cadre du service public de l'Etat, sans externalisation, ni recours à des prestataires privés, selon des méthodes harmonisées en coopération avec les autorités de surveillance des autres pays du FABEC et dans le cadre d'un modèle coopératif préconisé par le rapport Savary ;**
- **l'abandon d'une politique de réduction d'effectifs, effet collatéral et dévastateur de la politique de Révision Générale des Politiques Publiques, conduite de manière dogmatique au sein de la DSAC et qui ne permettra pas d'assurer aux acteurs du**

transport aérien le haut niveau de qualité de service que nous connaissons à la DGAC ;

- **la mise en adéquation permanente des moyens** matériels, des disponibilités budgétaires et des ressources humaines pour assurer l'ensemble des missions de la DSAC telles qu'elles sont issues du cadre réglementaire national ou communautaire (UE , AESA) ;
- **la mise en œuvre de la Licence de Surveillance** couvrant les divers domaines de la surveillance (opérations aériennes et navigabilité, aéroports, personnels navigants, navigation aérienne, sûreté, sécurité des systèmes d'information,...), qui doit être rationnelle pour permettre à tous les services de continuer à fonctionner et riche pour prendre en compte tous les aspects et métiers de la surveillance. La Licence de Surveillance doit devenir un modèle pragmatique et performant afin d'en faire un modèle pour les autres autorités de surveillance et s'inscrire dans le cadre des missions et des compétences de l'AESA ;
- **un développement rationnel et adapté des fonctions support** (ressources humaines et finances...) et tout particulièrement de la fonction logistique pour assurer les prestations de service (ressources logistiques, entretien des véhicules, approvisionnement en consommables, maintenance des équipements informatiques, etc.) indispensables au bon fonctionnement de tous les échelons (central et régionaux) de la DSAC et l'arrêt d'une politique visant, à travers les effets annexes de la RGPP, à supprimer ces fonctions exercées et à les externaliser vers d'autres personnels au détriment de la qualité de leur activité fondamentale principale.

FO soutiendra une politique qui vise à consolider la DSAC comme une autorité de surveillance qui fasse référence en Europe. Dans cet objectif, FO est attachée au maintien de l'ensemble des missions actuelles de la DSAC et refuse tout alignement au «moins-disant» sur d'autres organismes européens.

Dans ce cadre, FO demande une rationalisation de

l'organisation des différents services qui permette un **même niveau de reconnaissance des fonctions et des missions exercées** quels que soient les services concernés, DSAC-IR ou bien délégations. FO exige que toute nouvelle organisation pérennise les délégations qui sont des éléments essentiels pour le maintien de la qualité et de la proximité du service rendu aux usagers. FO milite depuis longtemps pour la **reconnaissance des fonctions d'adjoints aux délégués** sur les aspects fonctionnels et d'encadrement au même niveau que les chefs de subdivision des DSAC-IR.

FO demande le développement de l'**accès à la formation continue pour tous les agents** dans le cadre des fonctions tenues mais également dans un but d'évolution professionnelle ou d'accès aux corps d'ingénieurs. FO exige le maintien des passerelles entre métiers et les possibilités de promotion sociale pour tous les agents de la DSAC. FO demande également un **accès élargi à la formation en langue anglaise.**

Au-delà des possibilités d'aménagement d'horaires, FO a demandé et veillera à la **mise en œuvre d'un système de gestion du temps de travail qui soit au minimum respectueux de la législation en vigueur** et qui prennent réellement en compte les particularités de certaines activités de surveillance (travail en dehors des heures ouvrables, week-end, jours fériés, déplacements...).

FO défend un projet pragmatique, social et humain :

- **consolidant la position de la DSAC au sein de la DGAC et dans l'Europe et le FABEC coopératif ;**
- **associant tous les personnels dans un objectif commun de pérennisation et de développement des services et des missions ;**
- **prenant en compte les évolutions des réglementations, les exigences de sécurité, la qualité de service et les politiques environnementales.**

FORCE OUVRIÈRE, 2^{ème} force syndicale de la DGAC, est présente dans tous les corps de la DGAC.

Avec votre soutien, nous serons encore plus forts pour vous défendre !

**Alors n'hésitez pas,
du 18 au 20 octobre 2011, votez FO !**



HODOUL Jean-Michel (IEEAC - DSAC/SE)

SIDOINE Didier (Ouvrier - DSAC/S)

LALLIS Eric (TSEEAC - DSAC/N)

BATAILLÉ Philippe (TSEEAC - DSAC/SO)

DEBITUS VAUGLIN Philippe (Pilote - DSAC/O)

KERMARREC Michel (IEEAC - DSAC/O)

LAFFITE Yann (TSEEAC - DSAC/NE)

GRASSET Sophie (Assistant - DSAC-CE)

DARBOS Gilles (IEEAC - DSAC/SE)

MUSSI Marie-Pierre (TSEEAC - DSAC/SE)

RUFFIER Françoise (Adjoint - DSAC/SE)

CAZES Bertrand (IEEAC - DSAC/Farman)

BONARDEL Patrice (TSEEAC - DSAC/AG)

GUILLEMOT Marc (Assistant - DSAC/O)

BRESCIA Marie Joseph (ATTAC - DSAC/SE)

MANOGIL Blandine (TSEEAC - DSAC/O)

GISSELBRETCH Patrick (Ouvrier - DSAC/NE)

BOUCHERON Nicole (IEEAC - DSAC/SE)

BLANCHET Sandrine (TSEEAC - DSAC/O)

THOMAS Dominique (Ouvrier - DSAC/SO)

UN AVENIR POUR TOUS, JE VOTE FO !

Service public et Fonction publique : deux notions essentielles pour les personnels et pour les usagers !

FO défend un service public de qualité :

- FO est attaché au respect et au maintien de bonnes conditions de travail pour tous les personnels, conditions nécessaires à la bonne exécution des missions de service public ;
- FO exige les emplois et les recrutements nécessaires au bon fonctionnement des services et à l'amélioration continue d'un service public de qualité pour le maintien d'un haut niveau de sécurité ;
- FO demande l'amélioration des statuts de tous les personnels au sein de la fonction publique (grille indiciaire, avancement, emplois fonctionnels) afin de prendre en compte les évolutions et les contraintes des métiers ainsi que l'augmentation du coût de la vie ;

FO s'oppose aux fermetures de service actées dans une logique purement comptable et à l'encontre de toute notion de service public.

FO défend un avenir au sein de la Fonction publique d'Etat pour tous les personnels de la DGAC et de Météo France.

FO acteur de l'évolution européenne

Depuis 20 ans, FO participe au sein de l'ETF à toutes les négociations et groupes de travail sur l'ensemble des dossiers européens.

FO est toujours aux côtés des personnels pour négocier, faire des propositions constructives (par exemple lors de la création du ciel unique en 2001) et plus récemment en 2010 pour créer le projet de Co-op Model (repris par l'ETF) en s'opposant à la fusion des prestataires de la navigation aérienne au sein du FABEC. **Le Co-op Model permet le maintien de l'unité de la DGAC au sein de la Fonction publique d'Etat et la construction de l'Europe.**

Le modèle fusionnel prôné dans le projet Mosaic (élaboré et ardemment défendu par le SNCTA et l'UTCAC en 2010) avait été identifié dans le rapport de l'étude de faisabilité du FABEC (2008) comme le modèle le plus destructeur des emplois, des conditions de travail et des garanties statutaires.

FO a largement contribué à créer une unité intersyndicale qui a permis à TOUS les personnels de se faire entendre et de rejeter ce projet dangereux pour la très grande majorité des agents.

L'Europe se construit et FO y participe activement pour la défense des intérêts de TOUS les personnels de la DGAC.

Des projets pour tous les personnels de la DGAC

Syndicat confédéré regroupant l'ensemble des personnels de la DGAC et de Météo France, FO est présent tant au niveau ministériel que dans chaque direction de la DGAC, à l'ENAC, au BEA, ... pour porter des évolutions en faveur de l'ensemble des corps (fonctionnaires, ouvriers et agents contractuels).

FO revendique :

- de réelles négociations protocolaires permettant d'obtenir un accord social favorable à TOUS les personnels ;
- un dispositif de complément de retraite pour TOUS sur le principe de l'ATC versée aux ICNA ;
- un dispositif d'aide à la mutualisation et à la dépendance dans le cadre d'une action sociale renforcée ;
- une politique claire sur le long terme concernant l'organisation des services (basses couches, services techniques, rôle des DSAC IR, SNIA, STAC, ENAC...) pour améliorer le service à l'utilisateur et assurer l'avenir des personnels ;
- la prise en compte des problèmes d'attractivité (région parisienne, outre-mer, DTI, etc...);
- les recrutements indispensables pour faire fonctionner les services dans de bonnes conditions ;
- la création d'un corps d'encadrement et d'expertise pour prendre en compte le rôle indispensable de l'encadrement. Ce corps doit regrouper les IEEAC, être ouvert aux Attachés, ICNA, IESSA qui souhaitent le rejoindre et accessible aux agents contractuels et TSEEAC exerçant des fonctions de cadres ou experts tout en préservant les filières et métiers de chacun des corps ;
- l'amélioration des moyens de formation continue dans l'ensemble des services.

FO est engagé sur chacun de ces thèmes et soutiendra les personnels corps par corps, métier par métier.

FO, 2^{ème} force syndicale de la DGAC, est présent dans tous les corps de la DGAC.

Avec votre soutien, nous serons encore plus forts pour vous défendre !

